

COUPE DES ALPES

2 et 3 février 2013

Patinoire « pôle-sud » Grenoble

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux de vous inviter à la dixième

COUPE DES ALPES

qui se déroulera à la patinoire « Pôle-Sud » de GRENOBLE les 2 et 3 février 2013.

La **COUPE DES ALPES** fait partie des compétitions de Ligue, vous devez vous conformer strictement aux règlements techniques 2012/2013 que vous pouvez consulter sur le site internet de la ligue des Alpes:

www.ligue-des-alpes-patinage.org

Nous avons choisi d'ajouter, aux catégories habituelles, **une catégorie supplémentaire :**

- **catégorie « toute première compétition », sous catégorie de la catégorie 1.**

La Coupe des Alpes 2013 a été retenue comme compétition de ligue lors de laquelle les validations de tests peuvent être faites dans les catégories 10 et 11:
Attention: vous devez signaler lors de l'inscription le passage de test pour chaque patineur qui le souhaite.

Les droits d'inscription sont de 35,00 € par concurrent, le règlement est à adresser à l'ordre du G.I.M.P , **au plus tard le vendredi 4 janvier 2013,**
à l'adresse suivante :

G.I.M.P.
Cathy Faure
1, avenue d'Innsbrück
38100 GRENOBLE

ATTENTION: Les feuilles de contenu de programmes doivent nous parvenir dès que possible et au plus tard 10 jours avant la compétition, soit le mercredi 23 janvier 2013.

RENSEIGNEMENTS :

Cathy Faure 06 18 69 62 25

Les pré-inscriptions par e mail sont conseillées dès à présent:

contact@grenoble-patinage.com

Les médailles retenues sont celles obtenues à la date d'inscription pour les catégories 1 à 8.

Les droits d'inscription restent acquis en cas de désengagement, sauf sur présentation d'un certificat d'hospitalisation.

Pour le bon déroulement de la compétition, nous limiterons les inscriptions à 180 patineurs maximum, nous prendrons les inscriptions par ordre d'arrivée.

Les photocopies des licences et carnets de classements ne sont pas obligatoires et peuvent être remplacées par une attestation sur l'honneur de la part du Président du club, certifiant que tous les patineur (euses) engagés sont régulièrement licenciés à la FFSG pour la saison en cours et qu'ils possèdent le niveau de médaille annoncé.

Il vous est cependant demandé de vous munir de vos licences et carnets de classement lors de la compétition pour un éventuel contrôle fait par le jury.

Vous pourrez retrouver toutes les informations concernant cette compétition sur le site du Grenoble Isère Métropole Patinage, invitation, listes des candidats, horaires , tirage au sort et résultats en temps voulu:

www.grenoble-patinage.com